

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19.06.2017

Le 19 juin 2017 à 20 heures, les membres du Conseil Municipal de Richeville légalement convoqués, se sont réunis à la mairie sous la présidence de M. Roland DUBOS, Maire.

Etaient présents : M. Maxime LAFOLIE, M. Bernard DELACOUR, Mme Corinne CHERIOT, Mme Marie DESCHAMPS, M. Nicolas PETIT M. Jean François PETILLON.

Etaient absents : Mme Héléna SALINGUE, M. Éric LEGENDRE excusés.

Pouvoir : Néant

Secrétaire de séance : Mme Marie DESCHAMPS

Le compte-rendu de la réunion du 10 avril 2017 est lu et signé.

M. Jean-François Pétilion revient sur la décision prise par le conseil municipal concernant la modification des statuts du SIVOS et demande des explications à ce sujet. M. le maire explique qu'il avait fait part de son point de vue à son conseil municipal, qui après en avoir délibéré a voté à la majorité CONTRE.

M. Jean-François Pétilion demande également que soit retirée dans le procès-verbal une phrase dans la décision prise pour l'approbation du projet de convention avec le CDG27.

Le Conseil Municipal approuve l'ordre du jour.

1. Procès-verbal du Comité Syndical du SIEGE

M. le maire informe que le Comité Syndical du SIEGE s'est réuni le 13 mai 2017 sous la présidence de M. Poniasowski, Président du SIEGE. Il expose que ce Syndicat est très bien géré avec un président très efficace. Il informe que le procès-verbal des décisions adoptées par le Comité Syndical ainsi que l'arrêté de M. le Préfet de l'Eure portant modification des statuts du SIEGE, sont mis à la disposition du conseil municipal en mairie.

2. Convention avec la CCDVN pour l'achat de panneaux de signalisation.

M. le maire expose au conseil municipal d'une constitution d'un groupement de commandes pour un marché d'achat de panneaux de signalisation et de fournitures pour le marquage au sol, qui a pour but de réaliser des économies en regroupant des achats de l'ensemble des communes membres et de la Communauté de Communes du Vexin Normand. Il fait lecture d'une convention d'adhésion au groupement. Il informe qu'il a souhaité intégrer ce groupement et a signé cette convention. Le conseil municipal est d'accord avec cette décision.

3. Remplacement pour congés d'été de la secrétaire de mairie.

M. le maire informe des congés d'étés de Mme Béatrice LAFOLIE secrétaire de mairie. Elle sera remplacée pour les jours de permanence par Mme Claudine LEMESLE.

4. Informations diverses.

Adhésion site Internet « e-monsite »

M. le maire informe que le site Internet jusqu'alors gratuit « e.monsite » dans lequel sont répertoriées toutes les informations et photos de la vie de la commune de Richeville, arrive à saturation. Il informe de l'opportunité à adhérer sur ce même site moyennant une offre de prix de 30,00 € pour la première année et 45,00 € les années suivantes et dans lequel seraient stockées beaucoup plus d'informations et de photos. Le paiement se faisant uniquement par carte bancaire, M. le maire se propose de payer l'adhésion et demande l'autorisation à son conseil municipal de se faire rembourser.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal donne son accord pour que M. le maire avance la somme pour payer l'adhésion au site Internet « e-monsite » et de se faire rembourser par la commune par mandat administratif.

Rythmes scolaires

M. le maire informe de la possibilité de passer à la semaine d'école à 4 jours à partir de la prochaine rentrée scolaire 2017/2018. Le sujet a été abordé lors de la dernière conférence des maires du canton. La décision de rester à 4,5 jours pour la rentrée 2017/2018 sera soumise lors de l'Assemblée Générale de la Communauté de Communes du Vexin Normand le 29 juin. Le passage à 4 jours sera prévu ou non à la rentrée 2018/2019 afin de régler tous les points concernant cette décision.

Adhésion CAUE

M. le maire informe le conseil municipal de la possibilité d'adhérer ou pas au CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement de l'Eure). Après discussion le conseil municipal décide de ne pas adhérer.

Points sur les travaux d'aménagement de sécurité de la RD6014

M. le maire fait le point sur les travaux de la RD6014 réalisés par l'entreprise COLAS agence de Val de Reuil et présente le bilan financier. Il informe que l'option pour la ruelle du pressoir et celle du parking du BALTO n'étaient pas comprises dans le marché.

5. Questions diverses.

M. le maire remercie M. Lafolie et M. Delacour pour l'aide apportée au nettoyage du terrain de M. Leboulanger et du bassin de Flumesnil.

M. le maire propose de mettre des vasques sur les trottoirs, avant et après le ralentisseur, afin d'éviter que les véhicules ne les empruntent.

M. Nicolas Petit demande s'il est possible d'installer un miroir à l'intersection de la route d'Hacqueville et la RD 6014.

Deux autres miroirs sont également demandés à la sortie ruelle du Pressoir, afin d'avoir une meilleure visibilité sur la RD 6014 et à l'intersection de la VC 31 et la VC 38, au niveau de la borne d'incendie. M. Lafolie propose l'installation de panneaux STOP avec un marquage au sol aux 3 intersections, ce qui ferait ralentir les véhicules à ce niveau.

M. Pétillon demande s'il est possible d'avoir du grattage pour reboucher les trous dans le chemin derrière chez lui.

Séance levée à 21 h 16

Le maire
Roland DUBOS